

Réf: Dossier N° : 19805

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LES MIGNARDISES DE DAIG »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE II PLATEAUX, 06 BP 617
ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 12 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LES MIGNARDISES DE DAIG » .

Objet: Pâtisserie, cuisine et restauration, Décoration, évènementiel, Et divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE II PLATEAUX, 06 BP 617
ABIDJAN 06

GERANT: Madame COFFIE DESIREE MATHILDE RITA.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-489 du 12/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°549 du 12/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

